

PROCÈS-VERBAL de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE tenue le Mercredi 7 Octobre 2015 à la Salle Surugue, Passage Soufflot à Auxerre

La séance est ouverte à 14h 45

82 personnes sont présentes , 20 pouvoirs dont 5 en blanc

Le Président souhaite la bienvenue aux adhérents ainsi qu'à Mr MARTIN, Trésorier Régional remplaçant Mme JAMET, Présidente Régionale, souffrante.

Constitution du Bureau de l'Assemblée :

Marc SEBERT Président, Jean-François ALLAIN Trésorier, Jeanine FAGÉ Secrétaire, Claudie GANDOSI et Michelle CHORON Scrutatrices

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 Mars 2015 (Annexe 1)

Après un bref rappel du contenu, le P.V. est adopté à l'unanimité

Rapport moral (Annexe 2)

Nous sommes 174 membres dont 26 nouveaux et sur ces 26, 8 sont nouveaux arrivants
Un point est fait sur les activités de l'année écoulée.
Ce rapport est adopté à l'unanimité

Rapport financier, Budget 2015-2016 (Annexe 3)

Le rapport est présenté par Jean François ALLAIN, les documents ayant été transmis lors de la convocation, il est rappelé que l'exercice clos était sur 17 mois pour un budget de 10760€
le budget prévisionnel pour l'année en cours a été programmé pour un montant de 6740€ sur 12 mois.
Ce rapport est adopté à l'unanimité

Rapport du Vérificateur aux Comptes (Annexe 4)

Aucune remarque n'est formulée, le rapport est adopté à l'unanimité

Quitus au Trésorier

Suite au rapport du vérificateur aux comptes, quitus est donné au trésorier à l'unanimité

Réflexions sur l'évolution des cotisations

La baisse sensible, pour l'exercice 2015-2016 et vraisemblablement les suivants, des subventions des collectivités territoriales (320€ au lieu de 1520€ cette année) et des cotisations individuelles (-35%) risque, à terme, de perturber l'équilibre du compte d'exploitation (en faisant baisser les recettes de 7500€ à 4000€) ; le C.A, souhaitant maintenir la sécurité financière de l'association, pourrait être amené à envisager et à vous proposer des modifications tarifaires qu'il vous appartiendra de voter en temps utile.

Vous changez de ville ?

AVF vous accueille et vous accompagne

Modification de l'article 17 du règlement intérieur

Devant le manque récurant de participants aux animations ponctuelles, le Conseil d'Administration propose une nouvelle rédaction de l'article 17 du règlement intérieur :

Ancienne rédaction Article 17- Les activités permanentes et ponctuelles proposées par AVF-AUXERRE sont strictement réservées aux adhérents à jour de leur cotisation annuelle. Quand il y a un nombre de places limité, priorité sera donnée aux nouveaux arrivants ayant adhéré à l'association postérieurement à la mise à disposition des documents d'information.

Nouvelle rédaction Article 17 – Les activités permanentes proposées par AVF-AUXERRE sont strictement réservées aux adhérents à jour de leur cotisation annuelle. Les activités ponctuelles pourront être proposées aux non-adhérents à un tarif supérieur (défini par le CA sur proposition du responsable des activités ponctuelles) à celui des adhérents. Quand il y a un nombre de places limité, priorité sera donnée aux nouveaux arrivants ayant adhéré à l'association postérieurement à la mise à disposition des documents d'information.

La nouvelle rédaction est adoptée, seule une personne a voté contre.ytv

Questions diverses

Une personne demande pourquoi ne pas prendre un car pour les sorties AVF au lieu du covoiturage.

Réponse : c'est une question de nombre de participants et de prix

Personne ne demandant plus la parole, l'assemblée générale est close à 15h 40 et les adhérents se dirigent vers le pot amical préparé par le C.A.

La Secrétaire

Le Président

Jeanine FAGÉ

Marc SEBERT

Les Scrutatrices

Claudie GANDOSSI

Michelle CHORON

ANNEXE 1

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
tenue le 26 Mars 2015 à 14 h 30 – Salle Surugue, Passage Soufflot à Auxerre

Constitution du Bureau de l'Assemblée :

Marc SEBERT, Président, Jean-François ALLAIN, Trésorier, Michel RAPINEAU, Secrétaire, Odile DEVOS et Denise POURANTRU, Scrutateurs

Le président remercie Michèle DEVELLE représentant l'Union Régionale de sa présence.

Quorum : Il n'y a aucune obligation de quorum. Mais le nombre de pouvoirs ne doit cependant pas excéder le nombre de présents.

Membres présents : 67 - Pouvoirs nominatifs : 21 - Pouvoirs en Blancs : 10

Ordre du jour :

1) Approbation des PV de l'AGE et de l'AGO du 12 Mai 2014

Adopté à l'unanimité moins 2 abstentions

2) Point sur les finances :

Les soldes en banque au Crédit Agricole nous permettent d'envisager l'avenir sereinement.

3) Structure de la cotisation :

Le CA propose deux possibilités : confirmer la décision de l'AG de Juin 2003 concernant la cotisation familiale avec réduction pour les personnes seules ou opter pour une cotisation individuelle.

Après discussion, l'Assemblée Générale adopte la cotisation individuelle par 83 voix contre 5.

4) Participation de l'AVF au financement des activités ponctuelles :

Au vu des soldes des comptes au Crédit Agricole, le CA propose de prendre en charge à hauteur de 25 % le financement d'une activité ponctuelle par trimestre.

Après des débats animés, l'Assemblée repousse la proposition du CA et décide, à la majorité (15 contre, 3 abstentions et donc 70 pour) de réduire la cotisation individuelle à 20 € par an, au lieu de participer au financement d'une animation trimestrielle.

5) Participation des non-adhérents aux animations ponctuelles :

Le CA propose de permettre à des personnes non-adhérentes de participer aux animations ponctuelles dans la limite des places disponibles et moyennant une adhésion événementielle de 10% avec un minimum de 3 € ; le paiement devant être fait à l'ordre du prestataire pour les voyages organisés. La proposition est adoptée à la majorité (2 abstentions, 0 contre donc 83 pour).

6) Appel aux bonnes volontés

Suite aux démissions de Michèle CHORON et de Gaby PAUTRE et au désir de Danielle BELLAMY de ne plus assurer la responsabilité des animations ponctuelles à partir de fin juin et dans le but de pourvoir au renouvellement naturel du CA, celui-ci lance un appel pour recruter des Chargés de Mission.

Trois personnes acceptent d'aider le CA dans ses tâches. Ce sont Jeannine FAGÉ, Daniel MARIN et Dominique ROIRON. Nous leur souhaitons la bienvenue. Concomitamment, le contrat de chargé de mission d'Alain GANDOSI en tant que Webmestre est renouvelé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h et les adhérents sont invités à partager le pot qui clôture cette Assemblée Générale.

Le Secrétaire

Le Président

Michel RAPINEAU

Marc SEBERT

ANNEXE 2

Rapport Moral

L'association compte à ce jour, 174 adhérents dont 26 nouveaux et parmi ces 26, 8 sont nouveaux arrivants.

Les sorties programmées sur l'année écoulée se sont bien déroulées malgré, pour certaines un manque de participants : la conférence et la visite des truffes a dû être annulée ainsi que la visite du Château de Saint Jean de Beauregard qui a été remplacée au pied levé par une balade découverte des cabanes de vignes d'Accolay ; la visite de Tonnerre, malgré le peu de participants, a pu avoir lieu. La sortie « Vive-Dimanche » complétée par l'AVF Sens et des extérieurs et le voyage en Baie de Somme complété par PRET-A-PARTIR à Ligny le Chatel se sont déroulés à la satisfaction générale des participants (AVF et Extérieurs).

Devant le manque récurrent de participants aux animations ponctuelles, le Conseil d'Administration propose de les ouvrir aux non-adhérents à un tarif supérieur à celui des adhérents. Les ateliers réguliers restant, par ailleurs, ouverts aux seuls adhérents.

Deux activités régulières sont en péril à cause d'un manque de participants : ce sont le cartonnage et l'aquarelle, qui, en plus comme la marche du mardi, a perdu son animateur. Les démarches entreprises pour remplacer Évelyne et Michel n'ont pas été, pour l'instant, couronnées de succès. Nous continuons, néanmoins, notre recherche et nous vous demandons de nous aider dans notre quête.

Jean-François va maintenant vous parler "finances"

ANNEXE 3

Rapport Financier

Chers adhérents,

L'assemblée générale de 2014 a approuvé un budget prévisionnel 2014-2015 d'un montant de 8 760€ (hors animations ponctuelles et permanentes).

L'exercice qui vient de prendre fin, sur 17 mois, enregistre un montant de recettes de 10 486,15€ en regard de 9 551,73€ de dépenses. Si on ajoute à ces montants les recettes et dépenses occasionnées par les activités proposées aux adhérents, le total des charges s'élève à 25 053,97€ et celui des produits à 26 556,25€ laissant apparaître un résultat positif de 1 502,28€.

Quelques postes budgétés l'an passé, utilisés partiellement ou non, déterminent l'essentiel de cet écart :

- Le poste « achats » budgété pour 950€ et utilisé à hauteur de 588,93€.
- Le poste « formations » non utilisé cette année.
- Le poste « Autres services extérieurs » budgété pour 4760€ n'a été utilisé qu'à hauteur de 3917,77€ (l'édition du bulletin annuel ne nous a coûté que 450,90€, par contre le poste manifestations et accueil s'élève à 1610,24€ suite à au repas offert à l'issue de la réunion des bénévoles).

Au 31/3/2014, le niveau de la trésorerie était de 16 058,80€ et cette année, au 31/8/2015 il s'élève à 17 798,68€.

Les recettes (hors animations) d'un montant de 10 486,15€ sont constituées essentiellement des cotisations de nos adhérents (5 345,00€), des subventions de la Ville d'Auxerre (320€) et du Conseil Général (200€). Nous remercions, à cette occasion, Mr G. Férez et Mr A. Villiers.

Nous tenons aussi à remercier Mr G. Larrivé pour une subvention exceptionnelle de 1000€ qui nous a été versée fin août 2015.

Les recettes de l'ensemble des animations proposées cette année s'élèvent à 16 070,10€ et celles des dépenses effectuées pour leur mise en place à 15 616,94€

Les dépenses d'un montant 9 551,73€ sont constituées par les postes suivants :

| | |
|------------------------------|-----------|
| > Achats : | 588,93€ |
| > Services extérieurs : | 830,33€ |
| > Autres services ext. : | 3 917,77€ |
| > Dotations aux provisions : | 4 100,00€ |

Les provisions rendues obligatoires par l'article 14 du règlement ont été constituées en vue du prochain congrès national, Pour les formations, pour le SNA et pour les formations informatiques éventuelles des formateurs. Une provision de 1500€ a été constituée pour l'organisation des activités ponctuelles et une autre de 1200€ dont l'utilisation n'a pas encore été actée par le CA, suite au versement, fin Août, de la subvention du député de l'Yonne.

Ces comptes ont naturellement été soumis à notre vérificateur (Claude Précoma) qui va vous rendre son rapport dans quelques instants.

La restitution de l'exécution du budget 2014-2015 est terminée et nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Annexe 4

Rapport du vérificateur des comptes

Claude PRECOMA
5, rue de Preully
89000 AUXERRE

Vérificateur aux comptes
AVF AUXERRE

Rapport

Mesdames , Messieurs ,

Lors de l'assemblée générale de juin 2014 , vous avez renouvelé mon mandat de vérificateur aux comptes de l' AVF d'AUXERRE pour l'exercice 2014/2015 arrêté au 31 août 2015 .

J' ai l'honneur de vous rendre compte de l'exécution de ma mission .

J'ai donc rencontré le trésorier , Jean François ALLAIN , qui m'a communiqué les livres comptables , les pièces justificatives et les extraits de comptes financiers .

Les vérifications que j'ai effectuées m'ont permis de constater la parfaite tenue de la comptabilité . Les comptes présentés sont le reflet exact des écritures comptables et je n'ai relevé aucune anomalie .

Je vous engage donc à donner quitus à votre trésorier , pour l'exercice écoulé 2014/2015 .

Auxerre , le 1^{er} octobre 2015

